

# ENSEMBLE SCOLAIRE CATHOLIQUE RIGNAC-MONTBAZENS

Siège social : 21, Route de Villefranche  
12390 RIGNAC

## RAPPORT

*du COMMISSAIRE aux COMPTES*  
*(Exercice clos le 31 août 2023)*

### **MAI-BENNET & Associés**

Expert-Comptable  
Commissaire aux comptes  
12, impasse de l'orée du bois  
Parc commercial de Cassagnettes  
12510 OLEMPS

# ENSEMBLE SCOLAIRE CATHOLIQUE RIGNAC-MONTBAZENS

Siège social : 21, Route de Villefranche  
12390 RIGNAC

<p><b>RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS</b> « Exercice clos le 31 août 2023 »</p>
--

A l'Assemblée Générale de l'association **ENSEMBLE SCOLAIRE CATHOLIQUE RIGNAC-MONTBAZENS**,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **ENSEMBLE SCOLAIRE CATHOLIQUE RIGNAC-MONTBAZENS** relatifs à l'exercice clos le **31 Août 2023**.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du **1<sup>er</sup> septembre 2022 à la date d'émission de notre rapport**.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

10

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

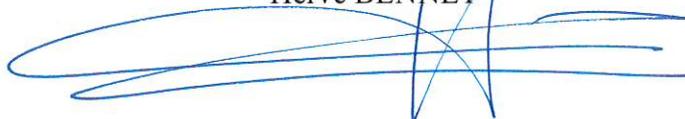
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

*Fait à Olemps, le 9 février 2024*

Pour la SAS **MAI-BENNET & Associés**

*Commissaire aux Comptes*

Hervé BENNET



**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/08/2023 12			Exercice N-1 31/08/2022 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques...	5 938	5 464	474	1 109
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>Immobilisations corporelles</b>				
	Terrains	140 189	101 158	39 030	39 869
	Constructions	6 604 436	5 094 019	1 510 417	1 489 253
	Installations techniques Matériel et outillage	1 895 554	1 624 931	270 622	155 558
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes	515 396		515 396	
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>				
	<b>Immobilisations financières (1)</b>				
Participations et Créances rattachées	76		76	76	
Autres titres immobilisés	230 534	14 497	216 037	216 037	
Prêts					
Autres	200		200	200	
<b>Total I</b>	9 392 323	6 840 070	2 552 253	1 902 102	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>				
	<b>Créances (2)</b>				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	51 797	19 554	32 243	34 770
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres	187 989		187 989	210 049
	Valeurs mobilières de placement	151 449		151 449	596 327
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	1 150 412		1 150 412	1 501 720
	Charges constatées d'avance (2)	16 578		16 578	20 612
<b>Total II</b>	1 558 226	19 554	1 538 672	2 363 478	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)				
	Primes de remboursement des emprunts (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>		10 950 548	6 859 624	4 090 924	4 265 580

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

W

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/08/2023 12	Exercice N-1 31/08/2022 12
FONDS PROPRES	<b>Fonds propres</b>		
	Fonds propres sans droit de reprise :		
	Fonds propres statutaires	239 623	239 623
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise :		
	Fonds statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation			
Réserves :			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves pour projet de l'entité			
Autres			
Report à nouveau	2 919 494	2 954 544	
<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>	188 048-	35 050-	
<b>Situation nette (sous total)</b>	2 971 069	3 159 117	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	187 881	120 485	
Provisions réglementées			
<b>Total I</b>	3 158 950	3 279 602	
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
<b>Total II</b>			
PROVISIONS	Provisions pour risques	53 336	68 973
	Provisions pour charges		
<b>Total III</b>	53 336	68 973	
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	470 798	544 428
	Emprunts et dettes financières diverses	10 000	10 000
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	228 665	67 569
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	87 229	109 742
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	6 656	7 500
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance	75 290	177 767
<b>Total IV</b>	878 639	917 005	
Ecarts de conversion passif (V)			
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	4 090 924	4 265 580	

(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

803 349

739 238

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/08/2023	12	31/08/2022	12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Cotisations		11		12	1	8.33
Ventes de biens et services						
Ventes de biens		44		317	274	86.24
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service		898 612		935 094	36 482	3.90
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation		1 172 956		1 175 766	2 810	0.24
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public		1 805		2 488	683	27.46
Dons manuels		31 467		13 827	17 640	127.58
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		24 837		6 601	18 236	276.28
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits		4 735		1 994	2 742	137.53
<b>Total I</b>		2 134 467		2 136 098	1 632	0.08
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises		155		293	137	46.93
Variation de stock						
Autres achats et charges externes		1 153 318		1 112 820	40 498	3.64
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés		64 540		64 281	259	0.40
Salaires et traitements		734 657		676 189	58 467	8.65
Charges sociales		209 541		200 842	8 700	4.33
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		175 750		180 431	4 681	2.59
Dotations aux provisions		8 332		20 969	12 637	60.26
Reports en fonds dédiés						
Autres charges		6 566		1 817	4 750	261.47
<b>Total II</b>		2 352 860		2 257 641	95 219	4.22
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>		218 394		121 543	96 851	79.68

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/08/2023	12	31/08/2022	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	9 828		8 826		1 002	11.35
Autres intérêts et produits assimilés	9 191		8 386		805	9.59
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total III</b>	19 019		17 213		1 806	10.49
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	8 928		9 422		493	5.24
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total IV</b>	8 928		9 422		493	5.24
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>	10 090		7 791		2 299	29.51
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>	208 303		113 752		94 551	83.12
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion	5 267		67 131		61 864	92.15
Sur opérations en capital	28 563		34 064		5 501	16.15
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
<b>Total V</b>	33 830		101 195		67 365	66.57
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Sur opérations de gestion	12 151		20 623		8 471	41.08
Sur opérations en capital			0		0	100.00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
<b>Total VI</b>	12 151		20 623		8 471	41.08
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>	21 679		80 572		58 894	73.09
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>						
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>	1 423		1 870		447	23.90
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	2 187 315		2 254 506		67 191	2.98
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	2 375 363		2 289 556		85 807	3.75
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>	188 048		35 050		152 998	436.52

## ANNEXE

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

### INFORMATIONS GENERALES

#### IDENTIFICATION

L'Ensemble Scolaire Catholique Rignac-Montbazens, situé 21 route de Villefranche 12390 Rignac, se compose de deux écoles, deux collèges et 1 lycée :

- Ecole St Joseph - 28 avenue du Ségala 12390 Rignac
- Ecole St Géraud - 10 rue du Presbytère 12220 Montbazens
- Collège Privé Jeanne d'Arc - 21 avenue de Villefranche 12390 Rignac
- Collège St Géraud - 10 rue du Presbytère 12220 Montbazens
- Lycée Enseignement Professionnel Agricole et Horticole Privé - 21 avenue de Villefranche 12390 Rignac

#### OBJET

L'Ensemble Scolaire a pour objet d'assumer juridiquement la gestion d'enseignements fondés par l'autorité canonique compétente. Il a la responsabilité de la gestion économique, financière et sociale des établissements qu'il comprend. Il l'exerce conformément aux projets de l'école, aux orientations de l'autorité de tutelle et aux textes internes à l'enseignement catholique. Il contribue à assumer la mise en oeuvre matérielle du projet éducatif.

#### MOYENS MIS EN OEUVRE

L'Ensemble Scolaire est l'employeur des personnels de droit privé.  
Il ne fait pas appel au bénévolat de façon significative.

#### EVOLUTION DES EFFECTIFS SCOLAIRES

	Exercice 2022/2023	Exercice 2021/2022
Externes	50	67
Demi-pensionnaires	376	377
Internes	107	89
UFA	17	31
TOTAL	550	564

#### TRANSACTIONS

Aucune transaction significative n'a été réalisée.

#### CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

L'Ensemble Scolaire ne bénéficie pas de contributions volontaires en nature.

## ANNEXE

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

#### Principes et conventions générales

L'exercice clos le 31 août 2023 couvre une période de 12 mois.

Le total du bilan est de 4 090 924 €.

Le résultat net comptable est un déficit de 188 048 €.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables applicables en France, en particulier en application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### Immobilisations

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'usage.

#### Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

#### Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

#### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

**ANNEXE**

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 938		5 938
Terrains	140 189		140 189
Constructions sur sol propre	3 097 797		653 306
Constructions sur sol d'autrui	3 355 439		
Installations techniques et matériel d'activité	1 096 873		116 260
Matériel de transports	116 585		
Matériel de bureau et informatique	522 791		43 698
Immobilisations en cours			515 396
<b>TOTAL</b>	<b>8 329 674</b>		<b>1 468 850</b>
Participations	76		
Dépôts et cautionnement	200		
Autres immobilisations financières	230 534		
<b>TOTAL</b>	<b>230 810</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>8 566 422</b>		<b>1 474 788</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		5 938	5 938	5 938
Terrains		140 189	140 189	140 189
Constructions sur sol propre		502 106	3 248 997	3 248 997
Constructions sur sol d'autrui			3 355 439	3 355 439
Installations techniques et matériel d'activité			1 213 134	1 213 134
Matériel de transports			116 585	116 585
Matériel de bureau et informatique		654	565 836	565 836
Immobilisations en cours			515 396	515 396
<b>TOTAL</b>		<b>642 949</b>	<b>9 155 574</b>	<b>9 155 574</b>
Participations			76	76
Dépôts et cautionnement			200	200
Autres immobilisations financières			230 534	230 534
<b>TOTAL</b>			<b>230 810</b>	<b>230 810</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>648 887</b>	<b>9 392 323</b>	<b>9 392 323</b>

**ANNEXE**

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	4 829	636		5 464
Terrains	100 320	839		101 158
Constructions sur sol propre	1 861 551	248 564	155 412	1 954 703
Constructions sur sol d'autrui	3 102 432	348 886	312 003	3 139 316
Installations techniques et matériel d'activité	996 612	25 794		1 022 406
Matériel de transports	116 585			116 585
Matériel de bureau et informatique	467 495	43 808	25 362	485 940
TOTAL	6 644 994	667 891	492 776	6 820 109
TOTAL GENERAL	6 649 823	668 526	492 776	6 825 573

Ventilations des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob. incorporelles TOTAL	636				
Terrains	839				
Constructions sur sol propre	248 564				
Constructions sur sol d'autrui	348 886				
Installations techniques matériel activité	25 794				
Matériel de bureau et informatique	43 808				
TOTAL	667 891				
TOTAL GENERAL	668 526				

**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	200	200	
Autres créances familles élèves	51 797	51 797	
Personnel et comptes rattachés	2 400	2 400	
Divers état et autres collectivités publiques	99 171	99 171	
Débiteurs divers	49 398	49 398	
Charges constatées d'avance	16 578	16 578	
TOTAL	219 545	219 545	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes éts crédit à plus de 2 ans à l'origine	470 798	67 557	229 431	173 810
Emprunts et dettes financières divers	10 000	2 500	7 500	
Fournisseurs et comptes rattachés	228 665	228 665		
Personnel et comptes rattachés	604	604		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	39 315	39 315		
Impôts sur les bénéfices	1 423	1 423		
Autres impôts taxes et assimilés	45 886	45 886		
Autres dettes	4 643	4 643		
Produits constatés d'avance	75 290	75 290		
TOTAL	876 625	465 884	236 931	173 810

**ANNEXE**

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

**Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 30 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 30 ans
Installations techniques	Linéaire	1 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	1 à 15 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 15 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans
Logiciels	Linéaire	1 an

**Titres immobilisés**

Le montant des dépréciations sur les titres de participation n'a pas varié entre l'exercice 2021-2022 et l'exercice 2022-2023. Ce montant est de 14 497 €.

**Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	145 090
Disponibilités	32 966
Total	178 056

**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	101 158
Dettes fiscales et sociales	23 001
Autres dettes	3 295
Total	127 454

**Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	16 578
Total	16 578
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	75 290
Total	75 290

## ANNEXE

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt auprès d'établissements de crédit

- capital restant dû : 23 505 € (gage à hauteur de 50 000 €).
- capital restant dû : 35 656 € (gage à hauteur de 90 000 €).
- capital restant dû : 409 785 € (nantissement compte à terme à hauteur de 350 000 €).

#### Engagements financiers

##### Engagements donnés

INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

Le passif correspondant aux indemnités de fin de carrière a été comptabilisé pour 53 336 € compte tenu des hypothèses suivantes :

- méthode prospective
- départ volontaire à l'âge du taux plein
- taux de charge sociales intégrées à 53 % pour les cadres et 48 % pour les non cadres
- pas de turn over
- taux d'actualisation financière : 3.76 %

##### Engagements reçus

Néant

### - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

#### Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
<b>Produits exceptionnels</b>		
- SUBVENTIONS VIREES AU CR	28 564	
- PRODUITS SUR EXERCICE ANTERIEUR	423	
- REGULARISATIONS DIVERSES	4 844	
<b>Total</b>	<b>33 831</b>	
<b>Charges exceptionnelles</b>		
- ABANDON PRODUITS A RECEVOIR (PS)	11 411	
- REGULARISATION FOURNISSEURS	61	
- CHARGES S/EXO ANTERIEURS	680	
<b>Total</b>	<b>12 152</b>	

10